Douanes

Bordeaux, le 13 décembre 2018

Monsieur Serge PUCCETTI
Directeur interrégional des douanes et
Droits indirects de Nouvelle-Aquitaine

Objet : relocalisation du CSRH et relogement du bureau viticulture de Langon.

Monsieur le Directeur Interrégional,

Le traitement de la paye de tous les douaniers français a été centralisé sur un nouveau service installé à Bordeaux en 2014, le Centre de Services Ressources Humaines.

Ni l'administration, ni nous, représentants syndicaux, ni les premiers agents affectés dans ce service n'avions, lors de sa constitution, une idée précise des réalités d'un tel service. Pour cause, ce type d'organisation centralisée de la paye était inconnu en douane et encore peu répandu ailleurs. Cette création se heurta donc à de nombreux écueils.

Parmi ceux-ci, des locaux d'accueil sur le site principal trop exigus, ce qui conduisit à éclater ce service en 3 lieux distincts et éloignés l'un de l'autre :

- des pôles de gestionnaires sur le site DI au 1 quai de la Douane à Bordeaux,
- un pôle spécialisé retraite et invalidité situé rue Bourbon dans le quartier des Chartrons,
- des archives installées au Bouscat.

La contrainte technique ensuite avec l'utilisation d'un logiciel interministériel difficile d'utilisation, dénommé SIRHIUS.

Par ailleurs, le manque de recul sur la fonctionnalité de SIRHIUS n'a pas permis, dans un premier temps, de définir une volumétrie en effectif suffisante.

Ainsi, les premières années de fonctionnement du CSRH ont conduit les agents à éprouver un très grand mal être au travail. Ils l'ont fait savoir, il y eu également un très grand turnover parmi l'effectif.

Concernant l'ergonomie des postes de travail, plusieurs demandes des agents sur le cahier hygiène et sécurité témoignent de locaux au quai de la Douane inappropriés (pas de possibilité de climatisation, exiguïté, pas d'ascenseur …).

L'administration des douanes, consciente de ces difficultés, a donc annoncé l'objectif de relocaliser ces sites sur un lieu unique, dans des locaux adaptés et à proximité des transports. D'autre part, récemment, le Ministre de tutelle, Monsieur Gérald Darmanin a encouragé un

mouvement de déconcentration d'une partie des services des métropoles vers les territoires ruraux ou périurbains.

L'Unsa Douanes de Nouvelle-Aquitaine vous demande de procéder à une enquête auprès des agents du CSRH afin de leur fournir l'information bien en amont de la prise de décision de la relocalisation du CSRH. Cette enquête pourrait proposer 2 ou 3 scénarios sur des zones géographiques bien distinctes et permettrait à l'administration de recueillir les intentions des agents.

Notre syndicat, après avoir tenu son assemblée générale et vérifié l'offre, propose que, dans le cadre de cette enquête, un de ces scénarios concerne une localisation dans la sous-préfecture girondine à Langon sur un lieu unique à proximité de la gare.

Il s'agit des bâtiments de l'ancienne manufacture des Tabacs, situés rue de Verdun à Langon, dont l'activité a cessée à la fin du siècle dernier.

En effet, les agents pourraient bénéficier à Langon, d'un accueil de qualité :

- ✔ un site relié par train à la gare Saint-Jean de Bordeaux en 26 minutes,
- ✔ des locaux adaptés et suffisamment grand, dans un environnement de qualité,
- ✔ un prix de l'immobilier permettant l'installation des personnels et leur famille,
- ✔ un dispositif financier d'accompagnement.

Les surfaces nécessaires pouvant accueillir les archives et les bureaux sont disponibles et modulables. Ainsi les variations des effectifs (à la hausse ou à la baisse) que connaîtrait, dans le temps, le CSRH pourront être prises en compte.
Les tarifs de location sont très compétitifs, soit 25€/m² annuel pour les archives et 100€/m² annuel pour les bureaux emménagés à neuf à la demande. Il s'agit de locaux standing 3*, climatisés, WIFI, ascenseur …

Notre syndicat souhaite que, dans cette enquête, les différents scénarios, soient accompagnés des éléments d'informations comme le temps de transport depuis la DI ou la gare, le montant des aides financières d'accompagnement, la qualité de l'environnement de travail …

Par ailleurs, nous vous proposons d'étudier la possibilité de transférer les bureaux du service de viticulture de Langon et ses 14 agents sur le même bâtiment, afin d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents ainsi qu'un accueil au public mieux adapté.

Dans l'attente de vos décisions, veuillez accepter, Monsieur le Directeur Interrégional, nos salutations les plus respectueuses.

Serge DETRIEUX
Secrétaire Interrégional
Unsa douanes de N-A

P.J : plaquette Mairie de Langon, coordonnées bailleur et promoteur.

COORDONNÉES

Dans le cadre de la rénovation des immeubles de Langon avec diverses activités, brasserie, coworking, spa, résidence hôtelière … et avant travaux suivant désir du client, les locaux actuels étant des plateaux vides de très belle qualité, possibilité de faire du sur mesure.

Propriétaire :

Philippe ALGAYON
Gérant Manufacture Royale
Ancien immeuble SEITA/ALTADIS de Langon
philippealgayon@gmail.com
Tél . : 0665615760

Commercial :

Thomas MOUTIER
Responsable Pôle Activité et Entrepôts/Logistique
Agence Bordeaux
Direct: +33 (0)5 56 52 25 25
Mobile: +33 (0)6 60 69 60 50
thomas.moutier@cw-bordeaux.fr